

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

RDC – Bâtiment 351 – Orsay

☎ 01.69.15.61.02.

✉ direction.daji@u-psud.fr

N./Réf. : 2019-021

Orsay, le 28 février 2019

Le Président de l'Université
à
Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil d'Administration

CONVOCAATION

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du

Conseil d'Administration

qui aura lieu le :

Lundi 11 mars 2019 à 14 heures
Campus d'ORSAY
Bâtiment 338 (les Colloques) - Salle 103 - 1^{er} étage
ORSAY

Le Président de l'Université

UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
RESIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

Alain SARFATI

Cette convocation vaut ordre de mission

Si vous ne pouvez participer à cette réunion, veuillez avoir l'obligeance
d'adresser un pouvoir complété et signé par mail : direction.daji@u-psud.fr
ou par courrier à l'attention de la DAJI – Bâtiment 351 RDC - Orsay

- Ordre du Jour -

- I. Informations du Président (30 mn)**
- II. Informations Paris-Saclay (30 mn)**
- III. Adoption des procès-verbaux des séances du 16 janvier et 4 février 2019 (5 mn) . (vote)**
- IV. Affaires Budgétaires et financières (vote)**
(Rapporteur : O. BERTHELOT-EIFFEL A. GUERMANN, P.-F. ALLIOUX (Cabinet DELOITTE), J.-F. PEYRAT) (70 mn)
 - 1) Compte financier 2018.
 - 2) Rapport annuel de performance.
- V. Affaires Juridiques et Institutionnelles (vote)**
(Rapporteuse : M. CATHELIN) (10 mn)
 - 1) Modification des statuts de la Fondation.
- VI. Affaires patrimoniales (vote)**
(Rapporteur : A. LATREILLE) (30 mn)
 - 1) Projet « RadExp » - déclaration d'inutilité parcelle BD461 sous réserve de préalable à l'autorisation d'occupation temporaire.
 - 2) Projet « Pôle Bus » - déclaration d'inutilité parcelle BD379 sous réserve de préalable à l'autorisation d'occupation temporaire ou de la vente à la CPS.
 - 3) Projet « Institution pour l'entrepreneuriat et l'innovation » (IEI) - Déclaration d'inutilité de parcelles contiguës au site de Fontenay-aux-Roses.
 - 4) Autorisation de signature des conventions en lien avec l'opération de relocalisation du département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage.
- VII. Affaires pédagogiques et Scolarité (vote)**
(Rapporteuse : A. GUIOCHON-MANTEL) (30 mn)
 - 1) Soutenabilité des contributions de l'Université Paris-Sud à la future offre de formation 2020-2025 de l'Université Paris-Saclay et de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay.
 - 2) Désignation des élus du collège usagers au Conseil de la Documentation.
 - 3) Principe de la sélection entre le M1 et le M2 pour les masters "droit notariale et droit privé".
 - 4) Création d'une commission césure.
- VIII. Conventions (vote)**
- IX. Questions diverses**